

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le



ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE

Rapport d'activité 2025



**SYNDICAT MIXTE
DES GAVES**

Oloron, Aspe, Ossau
et leurs Affluents

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le



ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE

Préambule

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le



ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE

Le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents (**SMGOAO**) intervient sur une partie du bassin versant du gave d'Oloron, sur lequel ses membres lui ont transféré la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (**GEMAPI**).

Ce document retrace les actions menées ou évènements de l'année 2025 en matière de gestion des cours d'eau sur le territoire du Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents.

La première partie décrit le fonctionnement de la structure.

La deuxième partie fait le bilan des missions (suivis, études et travaux) menées par le **SMGOAO** au titre de la compétence GEMAPI.

La troisième partie présentera les perspectives pour l'année 2026.

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le



ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE

Sommaire

I. Le SMGOAO en 2025	1
<i>I.1. Le territoire</i>	<i>1</i>
<i>I.2. Les compétences</i>	<i>2</i>
<i>I.3. Le financement – Les partenaires.....</i>	<i>2</i>
<i>I.4. Les Élus du SMGOAO.....</i>	<i>3</i>
<i>I.5. L'équipe technique, administrative et comptable</i>	<i>4</i>
<i>I.6. Le bilan administratif et financier 2025</i>	<i>5</i>
II. Bilan des missions du SMGOAO en 2025	6
<i>II.1. Suivi, gestion et restauration des cours d'eau / Accompagnements et Animations divers</i>	<i>6</i>
<i>II.1.a. Mission de suivi des cours d'eau.....</i>	<i>6</i>
<i>II.1.b. Conseils, Assistance, Communication, Animations (Annexe 2).....</i>	<i>7</i>
<i>II.1.c. Programme d'intervention 2025</i>	<i>8</i>
<i>II.2. Prévention des inondations</i>	<i>10</i>
<i>II.2.a. Les études.....</i>	<i>10</i>
<i>II.2.b. Bilan du suivi et de l'entretien des ouvrages de protection contre les inondations</i>	<i>12</i>
<i>II.2.c. La démarche PAPI sur le bassin versant du gave d'Oloron</i>	<i>13</i>
III. Perspectives 2026.....	14
<i>III.1. Suivi des cours d'eau et travaux de restauration et d'entretien (GEMA)</i>	<i>14</i>
<i>III.2. Suivi des études et travaux concernant la prévention des inondations (PI) ..</i>	<i>16</i>
<i>III.3. Démarche PAPI.....</i>	<i>17</i>
<i>III.4. Gestion et animation de la structure</i>	<i>17</i>
ANNEXES	19
<i>Annexe 1 : Détail du suivi des cours d'eau en 2025.....</i>	<i>21</i>
<i>Annexe 2 : Mission de conseils, assistance, coopération, animation</i>	<i>23</i>
<i>Annexe 3 : Programme de travaux 2025 – Détail des opérations réalisées</i>	<i>25</i>

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

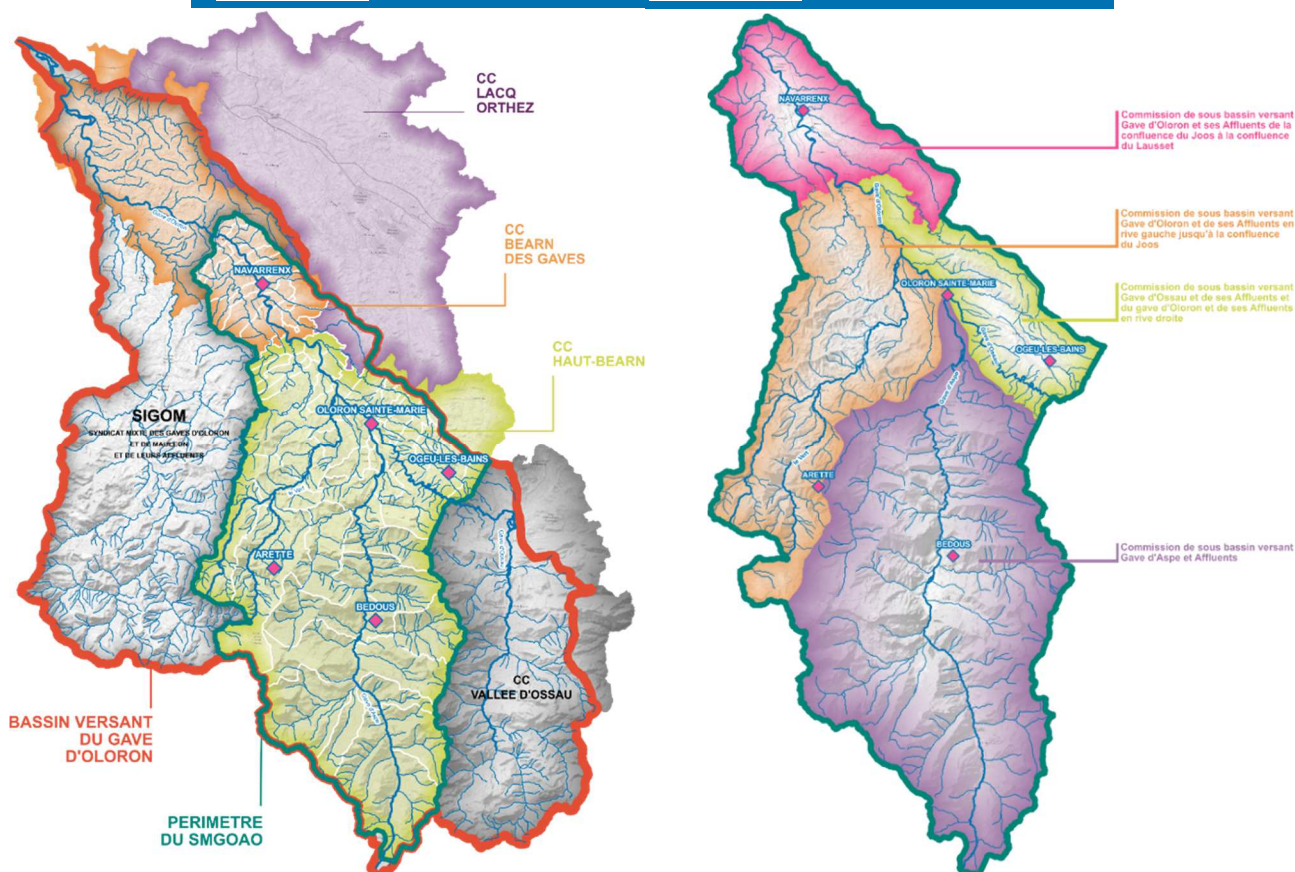


ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE

I. Le SMGOAO en 2025

I.1. Le territoire

En chiffres	
 700 km de cours d'eau	 1000 km² de superficie
 68 communes	 3 EPCI
 40 000 habitants	 15 % d'habitants en zone inondable



I.2. Les compétences

Le **SMGOAO** intervient sur son territoire au titre de la compétence **GEMA-PI** qui englobe à la fois :

- La préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides associées ainsi que la réduction de l'aléa inondation (GEMA, 1°, 2°, 8° du I de l'article L211-7 du Code de l'Environnement)
- La protection des enjeux humains contre les impacts des inondations (PI, 5° du I de l'article L211-7 du Code de l'Environnement)
- L'animation, la communication et la concertation nécessaires à l'exercice des compétences (item 12° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement) précitées

Le **SMGOAO** gère des deniers publics, et à ce titre il intervient pour toutes les opérations, situées sur les cours d'eau de son périmètre, au titre d'une des compétences définies ci-dessus et dont l'intérêt général, d'urgence ou public est avéré.

Les différentes missions du syndicat sont effectuées en application de ses Statuts et de son Règlement d'Intervention.

L'exercice de la compétence **GEMA-PI** par le **SMGOAO** ne remet pas en cause les droits et les obligations des propriétaires riverains (privés ou public) qui sont toujours responsables de l'entretien du lit et des berges des cours d'eau afin « *de les maintenir dans leurs profils d'équilibre, de permettre le bon écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives* » (article L215-14 du Code de l'Environnement).

I.3. Le financement – Les partenaires

Les actions menées par le **SMGOAO** sont financées par :

- Les participations des collectivités membres via l'application de la taxe **GEMAPI** et / ou leur budget général.



Compétences	Modalités de financement	Clé de répartition
Fonctionnement général	Mutualisation des frais	Application de la clé de répartition financière :
Item 1°, 2 : Compétence GEMA Item 12 : Concertation/Animation/Communication		CCHB : 86% CCBG : 12% CCLO : 2%
Item 5 : Compétence PI / Item 8 : Compétence GEMA	Non mutualisation des frais	Prise en charge des frais par la collectivité membre concernée par les opérations
Intervention pour compte de tiers (Hors GEMAPI / Hors périmètre)		Prise en charge des frais par le tiers concerné

- Les subventions publiques (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Fonds Vert, Fonds de solidarité, ...) sans lesquelles certains projets ne pourraient se concrétiser (programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau, études hydrauliques, ...).



I.4. Les Élus du SMGOAO

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE



Le Président : Patrick MAUNAS

Maire de Léés-Athas,

Vice-président de la CCHB en charge de la Gestion des cours d'eau, de la **GEMAPI**, syndicats des gaves

Les Vice-présidents :

1^{er} vice-président : Daniel ARRIBERE

Conseiller municipal de Lay-Lamidou, vice-président de la CCBG en charge de l'Environnement

3^{ème} vice-président : Pierre LAPORTE

Conseiller municipal de Bedous
Sous bassin versant du gave d'Aspe et de ses Affluents

2^{ème} vice-présidente : Michelle GAUCHER

Conseillère municipale d'Ance-Féas
Sous bassin versant du Vert, de ses Affluents et des Affluents rive gauche du gave d'Oloron en amont de la confluence du Joos

4^{ème} vice-président : Hubert FRANÇAIS

1^{er} adjoint au maire de Préchacq-Navarrenx et conseiller communautaire à la CCBG
Sous bassin versant du gave d'Oloron aval et de ses Affluents

5^{ème} vice-président : Didier CAZENAVE-LAROCHE

Conseiller municipal d'Ogeu-Les-Bains
Sous bassin du gave d'Ossau et de ses Affluents et des Affluents en rive droite du gave d'Oloron

Le Bureau du SMGOAO :

Le Bureau est composé du Président, des 5 vice-présidents et de trois membres complémentaires élus parmi les délégués syndicaux :

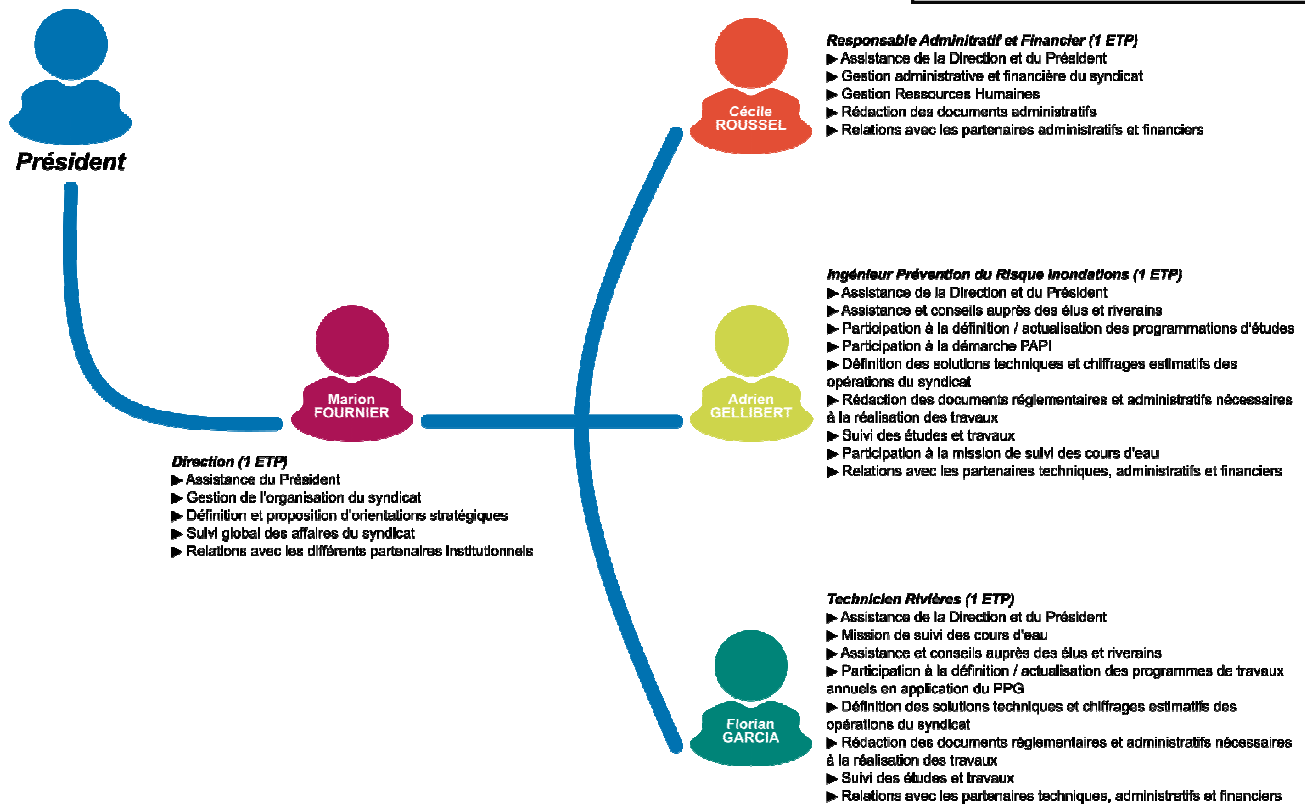
Le Président : Patrick MAUNAS - CCHB	3^{ème} vice-président : Pierre LAPORTE - CCHB
1^{er} vice-président : Daniel ARRIBERE - CCBG	4^{ème} vice-président : Hubert FRANÇAIS - CCBG
2^{ème} vice-présidente : Michelle GAUCHER - CCHB	5^{ème} vice-président : Didier CAZENAVE-LAROCHE - CCHB
Membres complémentaires : Etienne FROSSARD – CCHB, Frédéric LOUSTAU – CCHB, Louis BENOIT – CCHB	

Le Comité syndical

En charge des décisions du **SMGOAO**, le Comité Syndical se compose de 37 délégués titulaires et de 37 délégués suppléants désignés par les 3 EPCI membres du **SMGOAO** :

	24 délégués titulaires : Louis BENOIT, Paul BERGES, Éric BERGEZ, André BERNOS, Sylvie BETAT, Jean CASABONNE, Pierre CASABONNE, Didier CAZENAVE-LAROCHE, Marthe CLOT, Jean-Claude COUSTET, Gérard DEVALS, Jean-Philippe FLORENCE, Etienne FROSSARD, Cathy GARCÈS, Michelle GAUCHER, Michèle HAENSEL, Patrick JOUSSAUME, Pierre LAPORTE, Cédric LARRICQ, Frédéric LOMPRÉ, Frédéric LOUSTAU, Patrick MAUNAS, Jacques MARQUEZE, Daniel MEDOU-MARERE, Brigitte ROSSI. 24 délégués suppléants : Jean-Pierre CASAU-X-BICQ, Marie-Hélène CASSOU, Michel CONTOU-CARRERE, Patrick DRILHOLE, Pierre GACHET, Pierre LAGRANGE, Jean-Michel LARBIOU, Gérard LEPRETRE, Jacqueline LOISON, Didier LOUSTAU, Corinne MASSOUE, Damien MINVIELLE, David MIRANDE, Florian MIROU, Bernard MORA, Bastien MOUGNAGUE, Philippe PECAUT, Franck PEREUILH, Cédric PUCHEU, Philippe SANSAMAT, Henri SCHMITT, Samuel VANDAELE, Maurice VERCOUILLIE, Benoît VILLETTE.
	11 délégués titulaires : Daniel ARRIBERE, Patrick BALDAN, Catherine BONNEFON, Alain BOURREZ, Henri CAZALETS, Marjorie CHOPIN, Hubert FRANÇAIS, Roland GRECHEZ-CASSIAU, Jean-Claude LARCO, François MINART, Jean-Baptiste LENDRE. 11 délégués suppléants : Nadine BARTHE, Arnaud DUPOUEY, Thierry GERE, Maryvonne LAGARONNE, Raymond LIBANTE, Francis LANSALOT-MATRAS, Jacques BOURGUET, Jean-Paul LENDRE, Jean-Jacques MONTREER, Christian PUHARRE, Laurent SAINTE-CLUQUE.
	2 délégués titulaires : Jérôme LAGRANGE, Albert LASSERRE-BISCONTE. 2 délégués suppléants : Louise CHAPEL, Frank LARRALDE.

I.5. L'équipe technique, administrative et comptable



Sur le plan du personnel, le SMGOAO a recruté un apprenti en 2025 pour une durée de 10 mois.

L'équipe dispose des moyens techniques suivants :

Véhicules :

1 Peugeot E-208 et 1 Dacia DUSTER pour l'ensemble de l'équipe

Postes de travail :

Postes de travail complets (bureau, PC, téléphone fixe) pour chaque agent

Équipements pour réunions extérieures ou à distance :

PC portable, disque dur externe, webcam, vidéoprojecteur

Fournitures administratives :

Fournitures administratives classiques : papier, stylos, chemises, classeurs, bloc-notes, cahiers, ...

Téléphonie :

Téléphones portables de fonction pour chaque agent à l'exception de l'agent administratif et comptable.

Équipements de terrain :

Vêtements de pluie, bottes, cuissardes, appareil photo numérique, drone... pour les agents amenés à se déplacer sur le terrain

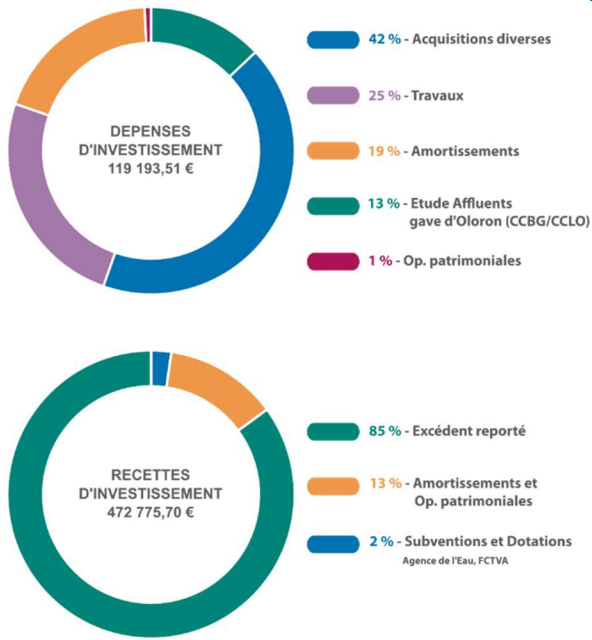
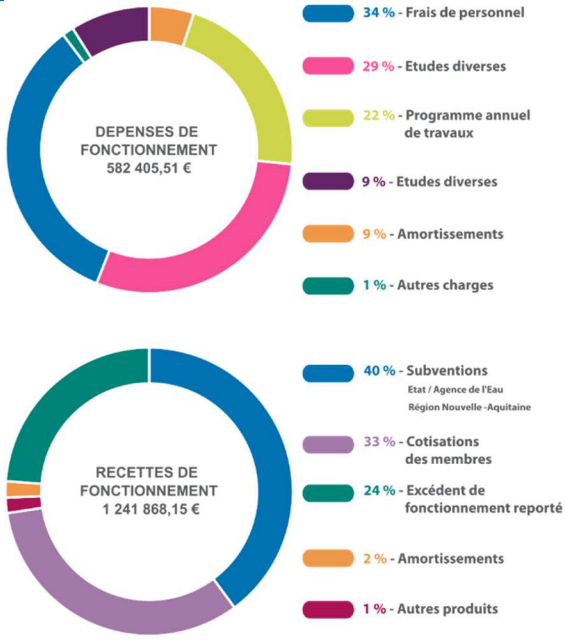
I.6. Le bilan administratif et financier 2025

Bilan administratif 2025 :

Au cours de l’année 2025, le Comité syndical s’est réuni 5 fois et a pris 30 délibérations. Le Bureau syndical s’est réuni avant chacune de ces séances afin de préparer les affaires à traiter pour assurer le bon fonctionnement de la structure et la réalisation des missions techniques.

Bilan financier 2025 – Résultats du Compte Financier Unique (CFU) 2025 :

Fonctionnement			Investissement		
A	Recettes réalisées 2025	945 830,54 €	A	Recettes réalisées 2025	70 722,88 €
B	Dépenses réalisées 2025	582 405,51 €	B	Dépenses réalisées 2025	119 193,51 €
C	Solde des réalisations de l'exercice (A-B)	363 425,03 €	C	Solde des réalisations de l'exercice (A-B)	- 48 470,63 €
D	Résultat reporté de 2024	296 037,61 €	D	Résultat reporté de 2024	402 052,82 €
E	Résultat de clôture (C+D)	659 462,64 €	E	Solde (C+D)	353 582,19 €
F	RAR Recettes	- €	F	RAR Recettes	87 229,19 €
G	RAR Dépenses	- €	G	RAR Dépenses	350 074,79 €
H	Solde des RAR	- €	H	Solde des RAR	- 262 845,60 €
I	Résultat cumulé 2025 (E)	659 462,64 €	I	Résultat cumulé 2025 (E+H)	90 736,59 €



En Dépenses :

L’exécution du budget 2025 s’élève à 701 599,02 € de dépenses.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Le programme de travaux annuel (125 817,43 €)
- Les études diverses (186 331,48 €)
- Les frais généraux (29 290,57 €) et les charges de personnel (196 896,53 €)
- Les acquisitions diverses (50 568,97 €)
- Les travaux d’investissement (29 691,26 €)

En Recettes :

Les recettes totales s’élèvent à 1 714 643,85 € en 2025 et sont principalement composées :

- Des participations des EPCI membres (406 500,00 €)
- Des subventions des partenaires financiers (504 962,14 €)
- Des excédents reportés (698 090,43 €)

Il est à noter que le [SMGOAO](#) n’a pas eu recours à l’emprunt en 2025.

II. Bilan des missions du SMGOAO en 2025

II.1. Suivi, gestion et restauration des cours d'eau / Accompagnements et Animations divers

Ces missions sont financées par l’Agence de l’Eau Adour-Garonne à hauteur de 70 %.

II.1.a. Mission de suivi des cours d'eau

Prospection et expertise de près de 130 km de cours d'eau
Mission réalisée en régie

Linéaires prospectés (détail en Annexe 1) :

- 59 km sur le gave d'Aspe et ses Affluents
- 54 km sur le gave d'Oloron rive gauche, le Vert, le Joos et leurs Affluents
- 15 km sur le gave d'Oloron rive droite, le gave d'Ossau et leurs Affluents
- 2 km sur le gave d'Oloron et ses Affluents sur la partie aval

Objectifs principaux :

- Actualiser les données du PPG
- Alimenter le programme d'intervention annuel
- Rencontrer les acteurs du territoire (élus, riverains, ...)
- Suivre les chantiers





Suivi des 17 pièges à embâcles et sédiments répartis sur le territoire
Aménagements permettant de limiter en amont les obstructions d'ouvrages de type pont / buse
Mission réalisée en régie

Objectifs principaux :

- Assurer les contrôles post-crue
- Prévoir les maintenances nécessaires pour garantir leur bon fonctionnement

AS_008		Ajout base de données : 2020
Commune : Urdos		
Type d'aménagement : Piège à embâcles	Cours d'eau : Lagaube	
Maître d'Ouvrage : Commune d'Urdos	Enjeu : Passage busé sous RN 134	
Année de création : 2011	Maître d'œuvre et prestataire : RTM / Inconnu	
Nombre d'IPN : 7 Nombre de rangées : 2 (3 amont et 4 aval) Hauteur IPN au-dessus du TN : environ 1,6 m Section : environ 25x15 cm Manœuvrable : non		
2026 Date de la visite : 04/03/2026 Visite réalisée par : F. GARCIA / A. GELLIBERT 		
Encombrement : Vide le jour de la visite		
État : Pas d'évolution notable de l'effeuillement en partie centrale depuis 2025.		
Préconisation : Suivre l'évolution de l'effeuillement		

Suivi de l'évolution de 5 bancs alluviaux sur le gave d'Aspe, le Vert et le Joos
Mission réalisée en régie

Objectifs principaux :

- Disposer d'un suivi dans le temps afin d'évaluer le fonctionnement des secteurs de rivières à forte mobilité latérale, ayant tendance à l'exhaussement ou à l'incision
- Suivre l'efficacité des travaux de griffage et de dévégétalisation menés sur ces secteurs




Mars 2023
Avril 2024

Suivi de 59 protections de berges
Mission réalisée en régie

Objectifs principaux :

- Évaluer l'évolution de l'état des aménagements, alerter les gestionnaires le cas échéant

Vb_038		Ajout base de données : 2018 (ppg)
Type d'aménagement : Enrochement	Cours d'eau : Vio de Barbaux	Commune : Arrens
		
Date de la visite : 15/08/2024		Visite réalisée par : F. GARCIA
Maître d'Ouvrage : Commune d'Arrens		Enjeu : Village vacances
Année de création : 2016		Maître d'œuvre et prestataire : SMGOAO / Ets Lomax Poyet
Année de reprise : RAS		Maître d'œuvre et prestataire : RAS
Description de l'aménagement : L'enrochement libre		
Rive : droite		
Hauteur : environ 2 m		
Longueur : environ 25 m		
Liaison(s) : Non		
Type de matériaux utilisés : L'enrochement en blocs 2 à 5 tonnes, couche de matériaux drainants à l'arrière		

II.1.b. Conseils, Assistance, Communication, Animations

En complément du suivi des cours d'eau, les services du **SMGOAO** ont réalisé de nombreuses interventions auprès des collectivités et riverains du territoire.

Afin de faire évoluer ses missions, le **SMGOAO** a participé à de nombreux échanges sur diverses thématiques et organisé des animations en lien avec ses compétences.

Zoom sur l'intervention du **SMGOAO** sur deux sujets particuliers en 2025 :

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la commune de Cette-Eygun dans le cadre de la réfection des enrochements en berge rive droite du gave d'Aspe à Eygun

Prestataire : LABORDE

Avancement : Terminée

Montant total : 311 814,00 € TTC

Financement :

- ~43% du TTC DIRA
- ~57% du TTC Commune de Cette-Eygun



Travaux réalisés :

- Reconstruction des 300 m d'enrochements en rive droite du gave d'Aspe à Eygun qui ont été détruit au cours de la crue du 6/7 septembre 2024 ;
- Reprise de 60 m d'enrochements affouillés suite à la crue au droit de la station d'épuration de Cette-Eygun.

Assistance de la commune de Lourdios-Ichère pour l'installation d'un dispositif de surveillance et d'alerte pluviométrique – dans le cadre d'un groupement de commande

Prestataire : CENEAU

Avancement : En cours

Montant total : 6 483,60 € TTC

Financement : 100% commune de Lourdios-Ichère



Objectifs principaux :

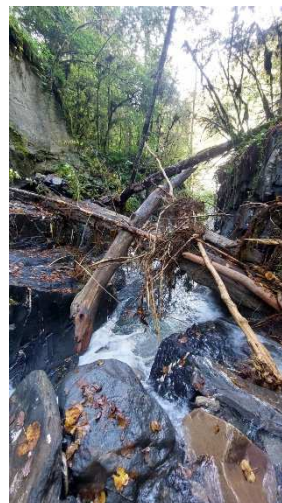
- Installer un pluviomètre automatique sur le bassin versant du Larricq à Lourdios-Ichère pour suivre le niveau de précipitation ;
- Intégrer des seuils d'alerte afin d'informer la commune du potentiel risque de crue.

Programme annuel de travaux

Objectifs principaux :

Mise en œuvre des opérations de travaux :

- Identifiées dans le PPG pour l'année 2025
- Consécutives aux intempéries de septembre 2024 en Haute Vallée d'Aspe
- Complétées suite aux prospections réalisées en régie
- 45 interventions sur plus de 33 sites
- Financement : SMGOAO, État, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine



Opérations réalisées (détail en Annexe 3) :

- Gestion d'embâcles, chablis, abattage préventif (débardage par câble, bucheronnage) : 79 431,60 € TTC
- Gestion de la végétation envahissante (débroussaillage) : 30 946,39 € TTC
- Gestion de ripisylve (replantation) : 7 665,54 € TTC

TOTAL : 118 043,53 € TTC

ZOOM : Ripisylves 2025 Entretien et Nouvelles plantations

Objectifs principaux :

- Limiter le développement de la végétation et la sédimentation dans le lit mineur
- Renforcer les berges
- Limiter les hausses de température de l'eau / eutrophisation
- Favoriser la biodiversité

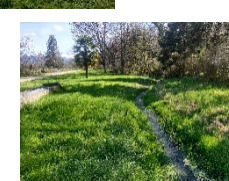
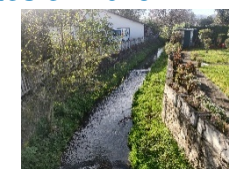
Entretien : 3 sites déjà plantés (La Mielle, Le Lucq, L'Abérou)

Plantations : 7 sites (5 sur la Mielle, 1 sur l'Escou, 1 sur le Lapeyre)
2 400 m plantés
475 plants (mélange de saules, aulnes et noisetiers)

Sites entretenus en 2025



Sites plantés en 2025



Implantation d'un piège à embâcle Cette-Eygun - Le Souhet

Commune : Cette-Eygun
Cours d'eau : Le Souhet
Dispositif : 9 IPN sur une rangée
Zone protégée : Point d'aspiration incendie / Système de vannage (SDIS 64)
Maîtrise d'ouvrage : SMGOAO
Prestataire : Hastoy
Coût : 18 960,00 € TTC



II.2. Prévention des inondations

II.2.a. Les études

Etude des affluents du gave d'Oloron sur le secteur CCBG/CCLO

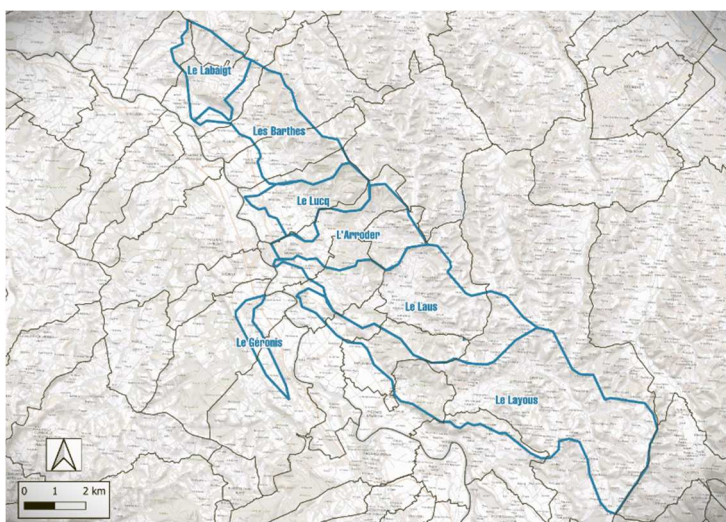
Prestataires : HEA / SGEA

Avancement : Terminée

Montant total : 163 486,80 € TTC

Financement :

- 30% du HT Agence de l'Eau
- 20% du HT Région Nouvelle-Aquitaine
- ~58% **SMGOAO** (GEMAPI)



Objectifs principaux :

- Réaliser un diagnostic de l'inondabilité pour les bassins versants considérés (Layous, Laüs, Arroder, Lucq, Barthes / Labaigt et Géronis), et analyser les conséquences de l'évolution du territoire (urbanisation, modification de l'occupation des sols, modification du parcellaire, etc.) sur l'inondabilité ;
- Définir les caractéristiques des écoulements en crue (hauteurs d'eau, vitesses) ;
- Proposer des solutions structurelles et non structurelles permettant de supprimer / limiter le risque inondation au droit des enjeux.

Résultats obtenus : Panel de solutions avec des estimations financières pour les aménagements structurants :

- Mise en place de dispositif d'alerte ;
- Prise en compte de l'aléa dans les documents d'urbanisme ;
- Mise en place de protections individuelles ;
- Entretien du lit mineur et des ouvrages de franchissement ;
- Préservation des zones d'expansion de crue / Rétention des eaux de ruissellement en amont des cours d'eau ;
- Aménagements structurants du type barrage écrêteur, système d'endiguement, bras de décharge, recalibrage.

Etude du bassin versant du Jouers

Prestataire : CETRA

Avancement : En cours

Montant total : 10 704,00 € TTC

Financement : 100% **SMGOAO** (GEMAPI)



Objectifs principaux :

- Caractériser le potentiel d'apport solide du bassin versant du Jouers en amont du hameau ;
- Définir, au stade faisabilité, une solution visant à réduire l'impact de ces matériaux sur le cours d'eau en crue.

Etude hydraulique du bassin versant du gave d'Aspe en amont du pont d'Esquit

Prestataires : ISL / SGEA / GEOFIT

Avancement : En cours

Montant total : 139 164,00 € TTC

Financement :

- 30% du TTC Agence de l'Eau
- 30% du TTC Fonds Vert
- 20% du TTC Région Nouvelle Aquitaine
- 20% **SMGOAO** (*GEMAPI*)



Objectifs principaux :

- Comprendre le fonctionnement du gave d'Aspe et de ses principaux affluents sur la haute vallée (en amont du vallon aspois / pont d'Esquit) ;
- Caractériser la crue du 6/7 septembre 2024, notamment au droit des principaux enjeux impactés ;
- Rechercher des solutions structurelles et non structurelles pour limiter l'impact des crues torrentielles au droit des enjeux.

Etude du bassin versant du Baralet

Prestataire : ONF-RTM

Avancement : En cours

Montant total estimatif : 70 000,00 € HT

Financement :

- ~58% du HT Etat
- ~21% du HT Commune de Borce
- ~21% **SMGOAO** (*GEMAPI*)



Objectifs principaux :

- Réaliser le retour d'expérience de l'évènement du 6/7 septembre 2024 sur le bassin versant du Baralet ;
- Mettre à jour l'aléa torrentiel compte tenu des modifications morphologiques du cours d'eau ;
- Proposer des solutions pour limiter le risque lié aux crues torrentielles sur les enjeux, et notamment pour assurer la continuité d'accès au quartier Bérat du Bas à Borce.

II.2.b. Bilan du suivi et de l'entretien des ouvrages de protection

Travaux d'entretien - Aménagement hydraulique de la Mielle à Agnos

Prestataire MOE : ARTELIA
 Avancement MOE : Terminée
 Montant MOE : 16 165,39 € TTC
 Financement MOE : 100% SMGOAO
 (GEMAPI)

Prestataires travaux : LABORDE /
 CASADEBAIG / ARMAR
 Avancement : Terminée
 Montant travaux : 93 535,74 € TTC
 Financement travaux : 100% SMGOAO
 (GEMAPI)



Travaux réalisés :

- Remplacement du piège à embâcles existant ;
- Rehausse de la crête du barrage sur une partie de la rive droite afin d'atteindre la cote 268,5 m NGF sur l'ensemble du remblai ;
- Reprise des enrochements au droit de l'entonnement.

Visite Technique Approfondie - Aménagement hydraulique de la Mielle à Agnos

Prestataire : ARTELIA
 Avancement : En cours
 Montant total : 3 519,00 € TTC
 Financement : 100% SMGOAO
 (GEMAPI)



Objectifs principaux :

- Réaliser une inspection visuelle approfondie de l'ouvrage tous les 5 ans ;
- Préconiser si nécessaire des travaux d'entretien / confortement pour assurer le maintien des performances de l'ouvrage.

Installation d'un dispositif de surveillance et d'alerte du niveau d'eau en retenue - Aménagement hydraulique de la Mielle à Agnos

Prestataire : CENEAU
 Avancement : En cours
 Montant total : 23 539,20 € TTC
 Financement : 100% SMGOAO
 (GEMAPI)



Objectifs principaux :

- Installer un limnimètre automatique et des échelles limnimétriques afin de suivre le niveau d'eau en retenue en cas de crue de la Mielle ;
- Intégrer des seuils d'alerte afin d'informer les communes protégées par l'ouvrage (Agnos, Oloron Sainte-Marie et Moumour) de l'évolution de la situation en crue.

II.2.c. La démarche PAPI sur le bassin versant du gave d'Oloron

Pour rappel, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) constitue le cadre d'un partenariat étroit entre l'État et les collectivités en matière de prévention des inondations autour de 7 axes de réflexion. Les objectifs sont :

- D'établir un diagnostic approfondi du risque inondation ;
- De définir une stratégie de gestion du risque inondation partagée par l'ensemble des acteurs d'un territoire sur un bassin de risque pertinent au regard de l'aléa et des enjeux, ici le bassin versant du gave d'Oloron ;
- De favoriser l'émergence de programmes d'actions traitant de façon équilibrée et cohérente les 7 axes de la politique de prévention des inondations.



Les étapes clés de la mise en œuvre de ce dispositif sont les suivantes :

- Elaboration et mise en œuvre du Programme d'Etudes Préalable (PEP) au PAPI
- Elaboration et mise en œuvre du PAPI

Les 3 collectivités GEMAPIENNES du bassin versant du gave d'Oloron ([SMGOAO](#), [SIGOM](#), [CCVO](#)) travaillent ces étapes avec l'EPTB-a3 (anciennement Institution Adour - animateur de la démarche).

En janvier 2025, les services de l'Etat ont validé le Programme d'Etudes Préalable au PAPI du gave d'Oloron, ce qui a permis d'engager les premières opérations. Ainsi, **en 2025**, le [SMGOAO](#) a :

- Participé à des **réunions techniques** avec l'EPTB-a3 et les autres structures gémapiennes du bassin versant du gave d'Oloron (CCVO et SIGOM) ;
- Participé à des **réunions publiques** en vue de sensibiliser la population de certaines zones considérées comme sensibles au risque inondation et présenter la démarche de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- Participé à des **réunions de travail** pour la mise au point de documents de communication portant sur la démarche PAPI et les opérations afférentes ;
- Participé à des réunions de travail dans le cadre **de l'étude historique du territoire** ;
- Engagé les **consultations** et retenu des bureaux d'études pour la réalisation des études préalables **aux aménagements hydrauliques envisagés sur l'Abérou et l'Escou**.

III. Perspectives 2026

III.1. Suivi des cours d'eau et travaux de restauration et d'entretien (GEMA)

La mission de suivi / animation / conseil / expertise, menée sur le territoire sera reconduite en 2026.

En ce qui concerne le programme de travaux 2026, il s'agit de poursuivre les opérations prévues dans le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG), déclaré d'Intérêt Général sur la période 2021-2025. Le programme de travaux annuel extrait du PPG pourra être enrichi et actualisé suite à des observations de terrain, des interventions identifiées dans les études réalisées ou à la demande des collectivités du territoire.

THEMATIQUES QUI SERONT TRAITEES	TECHNIQUES QUI SERONT EMPLOYEES
• "Désencombrement du lit" - Traitement sélectif des embâcles et bois flottés • "Entretien régulier" - Traitement sélectif de la végétation rivulaire (arbres instables ou dépérissants) • Traitement de l'encombrement du lit des petits cours d'eau par les végétaux (aquatiques ou terrestres ...)	• Débardage par câble • Bûcheronnage et élagage technique • Débroussaillage – Elagage – Petit bûcheronnage
• "Dévégétalisation et griffage d'atterrissements" • Création et entretien de chenaux secondaires • Entretien des pièges à embâcles existants (béton, redressement d'IPN, etc.) • Traitement de points durs minéraux	• Travaux mécanisés
• Action concertée pour la reconstitution d'une ripisylve adaptée • Reconstitution de la ripisylve si absente (plantation, bouturage, etc.)	• Concertation préalable • Débroussaillage – Elagage – Petit bûcheronnage • Plantation – Bouturage – Coupe sélective

Ce programme extrait du PPG sera enrichi par :

- Des opérations qui seraient rendues nécessaires post crues,
- Des opérations identifiées après expertises de terrain.

Gestion des pièges à embâcles / sédiments :

- ➔ En 2026, le **SMGOAO** continuera d'assurer la gestion des 17 pièges à embâcles présents sur son territoire.
- ➔ Suite à l'étude menée par le cabinet CETRA, une réflexion sera menée sur le cours d'eau « le Jouers » pour la mise en œuvre de dispositifs identifiés pour limiter le comblement du cours d'eau par les sédiments issus de glissements de terrain sur la partie amont du bassin versant.
- ➔ Suite à la demande de la mairie d'Arette, la mise en œuvre d'un dispositif de piège à sédiments sera également étudiée sur le Gestas.

Engagement de nouvelles opérations :

- ➔ En 2026, **l'inventaire des zones humides** sur les bassins versants de l'Escou, de l'Arriugastou, de l'Abérou et du Gabarn sera engagé sur la base des travaux menés en 2025 par l'EPTB-a3.
Il s'agira, dans ce cadre, de mieux connaître le territoire sur cet aspect et d'établir un programme de gestion/entretien/restauration de ces zones remarquables tant sur le plan de la biodiversité que sur le plan hydraulique. Un travail préalable de pré-localisation des zones humides est actuellement mené par l'EPTB-a3. Les données acquises seront communiquées au **SMGOAO** pour alimenter l'inventaire à venir.
- ➔ Dans le cadre de la requalification de la Zone d'Activité Economique du Gabarn sur la commune d'Escout, il s'agira de **renaturer et restaurer les écoulements du cours d'eau Gabarn** dans son tracé historique. Cette opération est menée en coordination avec la CCHB.

Révision du PPG

Depuis plusieurs années, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG), principal partenaire financier du SMGOAO, souhaite orienter les structures exerçant la compétence GEMAPI vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans leurs programmations de travaux.

Le 12^{ème} programme d'intervention de l'AEAG (2025-2030) confirme cette évolution en intégrant les notions d'adaptation au changement climatique et de résilience des cours d'eau, qui doivent désormais être prises en compte dans les nouveaux PPG.

Il est également envisagé une baisse - voire un arrêt - des financements pour la gestion de la végétation ayant pour seul objectif la protection d'enjeux (pont, routes, etc.).

Plusieurs rencontres avec les services de l'AEAG ainsi que les récents évènements ayant fortement impactés la Haute Vallée d'Aspe ont amené le SMGOAO à réfléchir à une révision de son PPG pour répondre plus efficacement aux besoins du territoire en termes de gestion du bon écoulement (gestion d'embâcles et de chablis) et aux enjeux de préservation et de résilience des cours d'eau du territoire face au changement climatique, ce dernier générant une augmentation des périodes de sécheresse et des épisodes de crues plus intenses.

Le travail engagé par le SMGOAO en 2025 doit se poursuivre en 2026 sur les démarches et réflexions suivantes :

- Analyse des réponses apportées au questionnaire en ligne sur le devenir de la compétence GEMA ;
- Poursuite du développement des thématiques plantations de ripisylve et solutions fondées sur la nature (SFN) ;
- Réflexions sur le développement de nouvelles règles d'intervention et détermination de zones à enjeux vis-à-vis de la gestion des embâcles et chablis ;
- Travail sur la pré-localisation des zones humides sur la Vallée de l'Escou ;
- Réflexions sur le positionnement de la structure vis-à-vis des problématiques de continuité écologique ;
- Développement du volet communication.

Le travail à engager sur cette révision doit amener la structure à proposer un PPG composé de 2 parties :

- Une partie visant à maintenir des conditions d'écoulement favorables au droit d'enjeux,
- Une partie répondant à des problématiques environnementales liées aux cours d'eau du territoire sur les aspects quantitatifs et qualitatifs dans un contexte de changement climatique global.

III.2. Suivi des études et travaux concernant la prévention

Suite des actions sur la vallée de l'Escou en lien avec la démarche PAPI

Année 2026 consacrée :

- A la réalisation des études préalables aux aménagements hydrauliques de l'Abérou et de l'Escou (Avant-projet, Projet, analyse environnementale, dossier d'autorisation, étude foncière, analyse de l'impact des ouvrages sur les activités agricoles, etc.),
- A la poursuite de la communication autour de la stratégie de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens qui a été entamée par des réunions publiques à l'automne 2025.

Suite de l'étude hydraulique sur les affluents du gave d'Oloron sur le secteur CCBG/CCLO en lien avec la démarche PAPI

Année 2026 consacrée :

- Au projet de recalibrage des Barthes à Bastanès pour protéger le centre bourg contre les crues ;
- A la poursuite de la communication autour de la stratégie de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens qui a été entamée par des réunions publiques à l'automne 2025.

Suite de l'étude du bassin versant du Larricq à Lourdios-Ichère

Année 2026 consacrée :

- Au suivi des pièges à embâcles existants et du Larricq pour assurer la libre circulation des écoulements au droit des enjeux ;
- A la pose du pluviomètre automatique permettant à la commune de disposer d'un dispositif d'alerte.

Poursuite des travaux de maintien et de surveillance de l'aménagement hydraulique de la Mielle à Agnos

Année 2026 consacrée :

- Au suivi de l'aménagement hydraulique (réalisation de visites programmées, post-événement, etc.) ;
- A la pose du limnimètre automatique et des échelles limnimétriques afin de disposer d'un système d'alerte en fonction du niveau atteint en retenue en crue.

Finalisation de l'étude de la haute vallée d'Aspe suite à la crue du 6/7 septembre 2024

Année 2026 consacrée :

- Au rendu du diagnostic du fonctionnement du gave d'Aspe et de ses principaux affluents sur la haute vallée et des propositions de solutions pour protéger les enjeux contre le risque de crue torrentielle ;
- A la concertation avec les communes d'Urdos, Borce, Etsaut et Cette-Eygun afin de définir une stratégie adaptée de gestion du risque inondation.

Finalisation de l'étude du Baralet suite à la crue du 6/7 septembre 2024

Année 2026 consacrée :

- Au rendu du diagnostic du fonctionnement du Baralet sur la commune de Borce et des propositions de solutions pour protéger les enjeux contre le risque de crue torrentielle ;
- A la concertation avec la commune de Borce et son partenaire EDF afin de définir une stratégie adaptée de gestion du risque inondation.

Finalisation de l'étude sur le bassin versant du Jouers

Année 2026 consacrée :

- Au rendu du potentiel de transport solide du Jouers en amont du hameau et des propositions de dispositifs pour limiter son effet sur les écoulements en crue ;
- A la concertation avec les communes d'Accous et de Bedous afin de définir une stratégie adaptée de gestion du risque inondation.

Engagement de l'étude du bassin versant du Vert en lien avec la démarche PAPI

Année 2026 consacrée :

- A la consultation de bureaux d'études pour l'engagement de l'opération ;
- Au premier rendu du diagnostic du fonctionnement hydraulique du cours d'eau.

Engagement de l'étude hydraulique du Joos en lien avec la démarche PAPI

Année 2026 consacrée :

- A la consultation de bureaux d'études pour l'engagement de l'opération ;
- Au premier rendu du diagnostic du fonctionnement hydraulique du cours d'eau.

III.3. Démarche PAPI

L'intérêt de cette démarche réside dans la construction d'une stratégie globale de la gestion du risque inondation à l'échelle du bassin versant du gave d'Oloron qui permet de prendre en compte les résultats des études et réflexions préalables, de valider l'éligibilité des actions envisagées et d'en assurer éventuellement le financement.

L'année 2026 sera consacrée à la poursuite des actions engagées en 2025 et au lancement d'autres dispositions (études du Vert et du Joos, sensibilisation sur le risque inondation, communication ciblée, interventions auprès des collègues, etc.).

III.4. Gestion et animation de la structure

En ce qui concerne le fonctionnement du [SMGOAO](#) :

- Réalisation des orientations budgétaires et vote du BP 2026
- Suivi des marchés en cours et à venir
- Suivi comptable, administratif et ressources humaines
- Poursuite des réflexions pour l'amélioration du fonctionnement de la structure

En 2026, les actions de communication concerneront :

- La création de documents d'information sur les cours d'eau et les opérations générales portées par le [SMGOAO](#)
- Le développement d'actions de communication / sensibilisation / information / animation sur le territoire

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le



ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE

ANNEXES

Annexe 1 : Détail du suivi des cours d'eau en 2025

Annexe 2 : Mission de conseils, assistance, coopération

Annexe 3 : Programme de travaux 2025 – Détail des opérations réalisées

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le



ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE

Annexe 1 : Détail du suivi des cours d'eau

Sous bassin versant du gave d'Aspe et de ses affluents		Sous bassin versant du Vert, de ses affluents et des affluents rive gauche du gave d'Oloron en amont de la confluence du Joos		Sous bassin versant du gave d'Ossau et de ses affluents et des affluents en rive droite du gave d'Oloron		Sous bassin versant du gave d'Oloron aval et de ses affluents	
Cours d'eau	Linéaire	Cours d'eau	Linéaire	Cours d'eau	Linéaire	Cours d'eau	Linéaire
Gave d'Aspe	33000 m	Vert d'Arette	6 200 m	Gave d'Ossau	3 520 m	Laus	1 120 m
Espélunguère	1 115 m	Vert de Barlanes	10 400 m	Doustrebes	120 m	Lucq	520 m
Couecq	500 m	Vert	17 000 m	Lapeyre	120 m	Barthes	350 m
Lagaube	500 m	Joos	8 000 m	Ayguette	3 850 m		
Baralet	3 620 m	Mielle	12 000 m	Escou	300 m		
Belonce	750 m	Treilt	80 m	Abérou	1 340 m		
Sadun	1 400 m			Gourguet	1 460 m		
Souhet	930 m			Biatère	1 040 m		
Era Pou	200 m			Auronce	3 500 m		
Brouca	50 m						
Labadie	1 920 m						
Malugar	2 920 m						
Jouers	810 m						
Arricq d'Osse	1 970 m						
Salars	4 450 m						
Ru° de Carole	200 m						
Le Larricq de Lourdios	2 940 m						
Lourdios	1 500 m						
Toupiette	60 m						
Bugalas	500 m						
Total	59 335 m	Total	53 680 m	Total	15 250 m	Total	1 990 m
Total sur l'ensemble du territoire du SMGOAO :						130 225 m	

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le



ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE

Territoire concerné	Cours d'eau	Objet	Nature de l'intervention
Conseils / assistance / participation auprès des EPCI, communes et tiers			
Sous bassin versant du gave d'Aspe et de ses affluents			
Urdos / Borce	Gave d'Aspe	Accompagnement technique et administratif	Accompagnement technique et administratif des services du Département pour la réfection de la passerelle Cedet
Haute Vallée	Gave d'Aspe	Prise d'information	Participation aux travaux de détermination du préjudice écologique conséquent à l'accident routier survenu au Portalet en 2018
Urdos	Gave d'Aspe	Accompagnement technique et administratif	Rencontre avec la commune et l'APGL concernant le réaménagement du camping d'Urdos suite à la crue du mois de septembre 2024
Cette-Eygun	Gave d'Aspe	Assistance Maîtrise d'ouvrage	Accompagnement de la Mairie pour la réalisation d'un enrochement à la traversée du village
Asasp-Arros	Gave d'Aspe	Accompagnement technique et administratif	Accompagnement du SIE de la Porte d'Aspe pour la protection d'une canalisation d'adduction d'eau potable
Accous	Berthe	Visite technique	Visite technique, à la demande de la commune, concernant la divagation d'un affluent de la Berthe sur une parcelle agricole
Lourdios	Arricq de Lourdios	Visite technique	Rencontre avec la commune de Lourdios concernant la gestion des boisements rivulaires de l'Arric suite à la crue de juin 2023
Eysus	Ourtau	Visite technique	Rencontre avec l'association BIE / Diverses questions concernant le cours d'eau
Sous bassin versant du Vert, de ses affluents et des affluents rive gauche du gave d'Oloron en amont de la confluence du Joos			
Oloron Ste-Marie	Mielle	Plantations de ripisylve	Rencontre avec un propriétaire riverain pour présentation du projet de replantation de ripisylve
Moumour	Miellotte	Visite technique	Rencontre avec un riverain et la Mairie de Moumour concernant l'entretien des berges du cours d'eau et l'effondrement d'une protection de berges
Géronce	Joss	Accompagnement technique et administratif	Accompagnement de la maire d Géronce dans la recherche de solutions suite à l'effondrement d'une partie de la digue du Vialé
Saint-Goin	Joos	Visite technique	Visite technique à la demande la Mairie concernant la végétation en berge le long du Joos
Préchacq-Josbaig	Joos	Visite technique	Visite à la demande de la commune concernant l'état de la végétation en berge
Sous bassin du gave d'Ossau et de ses affluents et des affluents en rive droite du gave d'Oloron			
Ogeu-Les-Bains	Affluent de l'Escou	Animation	Réunion publique et visite terrain concernant le projet de renaturation d'un affluent de l'Escou
Communauté de communes du Haut-Béarn	Gabarn	Accompagnement technique et administratif	Accompagnement des services de la CCHB sur la problématique de gestion des eaux pluviales et sur la renaturation du Gabarn sur la zone artisanale
Estos	Abérou	Visite technique	Rencontre avec la Mairie. Echange sur plusieurs problématiques liées au cours d'eau à la traversée du village
Verdets	Biatère	Visite technique	Rencontre avec un riverain concernant l'affaissement d'un mur d'enceinte en bordure de la Biatère
Verdets	Biatère	Visite technique	Visite technique à la demande de la commune concernant un embâcle et l'effondrement d'un mur au droit d'une parcelle agricole sur la Biatère
Sous bassin versant du gave d'Oloron aval et de ses affluents			
Navarrenx	Laus	Visite technique	Rencontre, à la demande de la commune, avec un propriétaire riverain concernant l'état de sa berge et les travaux à engager pour la protéger
Ossenx	Bernateigts	Accompagnement technique et administrative	Accompagnement de la Mairie d'Ossenx pour la réalisation d'un enrochement en protection de la rue Camou

Communication, Animations et Rencontres diverses

Site internet	Communication	Accompagnement technique et administratif des services du Département pour la réfection de la passerelle Cedet
Fête des Mielles	Animation	
BTSA Oeyreluy / Licence Pro UPPA	Sensibilisation	
Syndicat Côté Sud Landes	Rencontre / Echanges	

Annexe 3 : Programme de travaux 2025 – Détail des op

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
 Reçu en préfecture le 25/09/2026
 Publié le 25/09/2026
 ID : 064-200067262-20260924-260924_06-DE



Gestion d'embâcles et de chablis		Gestion d'embâcles et de chablis		Gestion de végétation envahissante	
Travaux de débardage par câble		Travaux de bucheronnage au fil de l'eau		Travaux de débroussaillage	
Cours d'eau	Commune	Cours d'eau	Commune	Cours d'eau	Commune
Gave d'Aspe	Accous, Bedous, Léés-Athas et Osse en Aspe	Lagaube	Urdos	Jouers	Accous et Bedous
Gave d'Aspe	Bidos et Oloron Ste-Marie	Sadun	Etsaut	Mielle	Agnos
Espélunguère	Borce	Souhet	Cette-Eygun	Mielle	Oloron Ste-Marie
Couecq	Borce	Era Pou	Cette-Eygun	Doustrebes	Buziet
Baralet	Borce	Labadie	Accous	Lapeyre	Ogeu-Les-Bains
Arricq de Lourdios	Lourdios	Salars	Aydius	Abérou	Ledeuix
Lourdios	Lourdios	Gabarret	Bedous	Biatère	Verdets
Gave d'Ossau x2	Oloron Ste-Marie	Malugar	Léés-Athas	Lucq	Méritein
Auronce	Saucède	Arricq d'Osse	Osse-En-Aspe		
Vert	Aramits, Ance-Féas, Oloron Ste-Marie	Mielle	Agnos, Oloron Ste-Marie et Moumour		
Vert de Barlanès	Lanne-En-Barétous	Escou	Escou, Escout, Précilhon et Goès		
Vert d'Arette	Arette	Gourguet	Ledeuix		
Joos	Saint-Goin	Laus	Jasses et Navarrenx		
Joos	Préchacq-Josbaig				

SMGOAO
A la CCHB
12, Place de Jaca
64400 OLORON SAINTE-MARIE
Tél. : 05 59 10 02 31

www.smgoao.fr



**SYNDICAT MIXTE
DES GAVES**

Oloron, Aspe, Ossau
et leurs Affluents